

## **Premières données issues de l'enquête socio-économique sur les entreprises de spectacle vivant dans le secteur des musiques actuelles et populaires**

Le Gemap (Groupement des entrepreneurs des musiques actuelles et populaires), collectif rassemblant les organisations professionnelles du secteur (réseaux, fédérations et syndicats)<sup>1</sup> qui représente plus de 1 000 entreprises investies en France dans les musiques actuelles, s'est engagé dans un travail de production collective en vue d'une meilleure connaissance des entreprises du secteur des musiques actuelles au travers d'un projet d'enquête socio économique. C'est au sein du groupe de travail « structuration économique et sociale des entreprises » de la Concertation nationale des musiques actuelles<sup>2</sup> et à la demande de la DMDTS ainsi qu'avec son soutien, que la présente étude est réalisée. Le champ visé concerne des structures professionnelles, disposant d'un code NAF et d'au moins une licence, hors prestataires de services.

Même si elles sont très diverses dans leur histoire, leurs domaines d'actions ou la nature des structures qu'elles englobent, les organisations ayant intégré le Gemap se retrouvent sur de nombreuses problématiques communes : emplois, préoccupations économiques, textes législatifs, politique culturelle en faveur des musiques actuelles... L'initiative privée portée par des acteurs impliqués, constitutive des musiques actuelles et indissociable des innovations esthétiques et technologiques, fait du secteur un espace spécifique dans le domaine de la culture, porteur d'enjeux décisifs.

### **Méthode et populations de l'étude**

Ce texte présente les premiers résultats d'une étude qui croise trois types de données permettant de poser quelques balises dans un paysage encore trop méconnu.

**1-** En premier lieu, un questionnaire élargi de plus de 150 items (caractéristiques générales, recettes, charges, emplois, activités) a été renseigné par 85 structures, les questions concernant l'activité de l'année 2004. Il est constitué de données renseignées par des entreprises issues de plusieurs organisations membres du Gemap (Fédurok, FSJ, FAMDT, Zone Franche et, dans une moindre représentativité, Prodiss, Syndeac et Afijma). Les structures interrogées ont en moyenne 13 ans d'âge au moment de l'enquête (naissance entre 1961 et 2004), 13,4 % ayant été créées après 2000.

**2-** Ensuite, un second échantillon, plus important (246 structures) mais qui ne contient que quelques questions. Il inclut en sus les résultats de sondages internes à différents réseaux (Technopol, Zone Franche, FSJ, Fédurok) ainsi que des données générales sur des entreprises de musiques actuelles impliquées dans le spectacle vivant issues de l'enquête réalisée par Opale sur le dispositif « emplois jeunes »<sup>3</sup>. Ce second panel couvre des entreprises ayant également 13 ans d'âge en moyenne, mais ayant été créées entre 1938 et 2004, 10,9 % ayant vu le jour après 2000.

**3-** Enfin, les chiffres obtenus ont été comparés avec les données disponibles les plus récemment produites (notamment dans le cadre du CNPS) concernant le spectacle vivant, qu'il s'agisse de

---

[1] Le Gemap rassemble la Fédurok, la FAMDT, Zone Franche, l'Afijma, la FSJ, Technopol, le Prodiss, le Synapss, MMFF, le Syndeac et la Fnejma.

[2] La Concertation Nationale pour les musiques actuelles réunit représentants des professionnels du secteur, associations d'élus (ARF - Association des Régions de France et FNCC - Fédération des Collectivités Territoriales pour la culture notamment) et DMDTS (Ministère de la culture).

[3] Cf. bibliographie en fin de document.

sources générales (Insee, DADS) ou professionnelles (Caisse des Congés Spectacles, Unedic, Audiens, Irma).

Certes, ces données, encore éparses, ne reflètent pas exactement le paysage des entrepreneurs de musiques actuelles dans le spectacle vivant puisqu'elles ne sont pas représentatives au niveau statistique. Pourtant, on peut considérer les premiers résultats produits comme significatifs de grandes tendances sur le fonctionnement du secteur. De plus, il s'agit d'une première étape, qui pourra orienter d'autres recherches plus approfondies.

En suivant la synthèse effectuée par le DEP à la fin de 2004 (*Développement Culturel* n°145), on doit constater en effet que « *Le spectacle est [...] un univers particulièrement composite, tant par les disciplines et les métiers couverts, que par les types d'entreprise et les modes de financement. [...] Il n'y a donc pas une source unique [qui permettrait de le cerner] et tout apport de données est positif* ». Une remarque d'autant plus valable pour le secteur des musiques actuelles, encore trop méconnu.

## **I- Poids économique du secteur, et économie des entreprises**

### **1- Quel est l'effectif des entreprises du secteur des musiques actuelles investi dans le spectacle vivant ?**

La base de donnée extranet du Centre d'information et de ressource sur les musiques actuelles (Irma) comptabilise aujourd'hui (juin 2005), en additionnant entrepreneurs, diffuseurs et exploitants de lieu, un total de **4 740** entreprises en croissance constante (la liste des entrepreneurs de spectacle a notamment cru de 40 % entre 1998 et 2005).

Le Centre national des variétés, chanson, jazz et Musiques actuelles (CNV), qui, à la suite du Fonds de Soutien, prélève la taxe fiscale sur les représentations publiques de spectacles et concerts de variétés « *dans les lieux n'ayant pas pour vocation principale l'art dramatique, lyrique ou chorégraphique* » a ouvert **17 000** comptes depuis 1998. Concernant l'exercice 2004, **2 857** payeurs ont été recensés<sup>4</sup>.

On peut comparer ces données à celles qui concernent le spectacle vivant en général. À partir des DADS<sup>5</sup>, on comptabilise **17 315** entreprises de spectacle vivant en 2001 (en hausse de 37,6 % pour une période de 5 ans, de 1996 à 2001). Pour la même période, les entreprises d'audiovisuel sont **8 440**, et leur nombre a augmenté de 28,0 % entre 1996 et 2001. Autre source, Audiens<sup>6</sup> comptabilise **11 750** structures de spectacle vivant ayant effectué au moins un contrat d'intermittent ou de permanent en 2001, la croissance étant de 110 % sur une période de 5 ans.

---

[4] Le Guso, qui gère les déclarations de contrats de salariés intermittents (annexes 8 et 10) des entrepreneurs occasionnels ou de ceux dont l'activité principale est hors spectacle recense quant à lui **99 895** employeurs actifs en 2004 (Rapport Guso 2004, avec une moyenne de 4,9 cachets à l'année par employeur). Il s'agit d'organismes publics (9 %), d'associations (51 %), d'entreprises (11 %) et de particuliers (28 %).

[5] Déclaration annuelle des données sociales.

[6] Audiens assure la gestion administrative et comptable d'institutions de protection sociale des professionnels du spectacle, de l'audiovisuel et de la presse.

On peut en déduire que les entreprises de musiques actuelles sont assez nombreuses dans le secteur du spectacle vivant (de l'ordre de 30 %), le secteur du spectacle vivant étant lui-même majoritaire dans le spectacle en général. On peut aussi estimer que le nombre d'entreprises augmente, cette tendance étant aussi bien liée à un développement du secteur qu'à une structuration professionnelle des entreprises.

## 2- Quel est le poids économique du secteur ?

En 2004, la perception de la taxe fiscale sur les spectacles s'élève, d'après le CNV, à 13 368 000 euros, et représente 3,5 % des recettes de ces mêmes spectacles. Avec près de 2 900 redevables de la taxe, cela donne un chiffre d'affaires des entreprises de musiques actuelles du secteur du spectacle vivant qui peut être estimé à environ **380 millions d'euros**. Ce chiffre est assez représentatif du secteur en terme économique dans le sens où le CNV couvre la grande majorité des lieux et événements de tailles moyenne et importantes. En regard, le chiffre d'affaires du disque est de **1,9 milliards d'euros** en 2003 et moins de 1,6 milliards en 2004 (baisse de 16,7 %). On peut aussi comparer ce chiffre avec le budget du Ministère de la culture qui s'élève à **2 639 millions d'euros** en 2004.

## 3- Premières données sur les masses économiques des entreprises

Selon l'enquête Gemap, le chiffre d'affaires moyen des entreprises est de **552 700 euros**. Les disparités sont pourtant très grandes, puisque l'écart type de chiffre d'affaires est plus de 2,7 fois supérieur à la moyenne. Alors que **33 % des entreprises ont un chiffre d'affaires inférieur à 100 000 euros, celui-ci est supérieur à 1 000 000 d'euros pour 5 % d'entre elles**. Il faut toutefois noter que, en comparant les années 2003 et 2004, on s'aperçoit que le chiffre d'affaires d'une même entreprise peut varier de manière très importante. Les chiffres de l'enquête élargie, qui comprend de nombreuses petites structures est ainsi de **300 000 euros**, mais souligne des disparités encore plus importantes, puisque l'écart type est égal à 4,3 fois la moyenne.

Ces données peuvent être comparées avec celles des entreprises bénéficiaires d'aides du CNV en 2004. Le budget moyen des 83 festivals concernés est de 639 300 euros, celui des 98 tournées aidés de 200 000 euros et celui des 35 salles de 596 300 euros.

Au sein du panel Gemap, **80 % des entreprises déclarent bénéficier de subventions**. Les subventions totales s'élèvent, en moyenne, à **271 454 euros**, soit 49 % du budget des structures.

Seule une structure sur les 70 répondantes à cette question bénéficie de plus de plus de 1 000 000 d'euros de subvention alors que pour 24,6 % d'entre elles (soit 17 entreprises), elles s'élèvent à moins de 100 000 euros.

Les subventions publiques sont en moyenne de **248 057 euros**, soit **91,4 % du total des subventions**. À ces aides s'ajoutent les contributions des sociétés civiles, et du CNV. 67 % des entreprises de l'enquête Gemap déclarent ainsi avoir touché des aides d'un ou plusieurs de ces organismes.

**Le résultat brut d'exploitation avant impôt s'élève en moyenne à 34 841 euros en 2004** dans l'enquête Gemap. Il est négatif pour 44 % des structures et très diversifié puisque l'écart type est égal à plus de 5 fois la moyenne.

La masse salariale (brute) des salariés permanents est **de 171 400 euros en moyenne** et celle des intermittents de **66 500 euros**. Ces deux chiffres représentent 43 % du budget moyen.

## **II- Les entreprises du secteur : une hétérogénéité pragmatique**

### **1- Nomenclatures, typologies et vocations : des classements qui reflètent des grandes familles, des spécialisations**

#### **1.1- Codes NAF**

Comme le rappelle Insee Première, n°978, dans les enquêtes sur le secteur, le champ du spectacle vivant est habituellement défini à partir de l'activité de l'établissement employeur (NAF). Il comprend les Activités artistiques (92.3A), les Services annexes au spectacle (92.3B), la Gestion des salles de spectacle (92.3D) et les autres spectacles (92.3J). Dans tous les cas, c'est le code 92.3A qui est majoritaire, comme le montrent les statistiques du CNPS (Menger 2005).

**Ainsi, sur les 85 structures Gemap interrogées, 78 % entre dans ce champ du « 92.3 »,** le 92.3A étant le plus représenté. Pourtant, la population d'entreprises sondées lors de cette étude montre que, si la majorité des structures entrent dans les nomenclatures du spectacle, une partie non négligeable d'entre elles se situent ailleurs. Dans quels types d'activités sont classées les autres ? En premier lieu, souvent pour des raisons historiques, **dans le champ associatif (91.3E, 17 %)**, mais aussi à la marge, dans « l'enseignement », les « autres formes d'actions sociales » ou les « foires et salons ». La part non négligeable des nomenclatures associatives provient notamment du rôle historique de l'éducation populaire dans la genèse du secteur.

Une focale sur les 255 membres du Prodiss montre que, de même pour ce syndicat, 14 % des entreprises ne rentrent pas dans la nomenclature du spectacle vivant définie par l'Insee et le CNPS. Les secteurs du cinéma, du disque, de l'éducation populaire, du sport, et bien d'autres encore, y sont représentés à la marge. Un résultat qui confirme l'hétérogénéité du secteur dans sa réalité.

#### **1.2- Statuts juridiques et fiscalité**

En terme de statut juridique, on constate une **prédominance du statut associatif**. (88,1 % des répondants de l'enquête Gemap et 85,5 % des répondants de l'enquête élargie). Les sociétés commerciales représentent quant à elle, respectivement, 9,5 et 12,8 % des structures répondantes. Ces chiffres suivent les tendances de l'Insee (exploitation des DADS) pour l'ensemble du spectacle, l'institution évaluant les structures associatives à près de 74 % du total des entreprises de spectacle vivant. Pour autant, il semble que les résultats des premières enquêtes musiques actuelles sous-estiment légèrement la proportion de sociétés commerciales. Ces dernières représentent en effet 25 % des entreprises de l'ensemble du secteur du spectacle vivant.

Les structures publiques et para-publiques (régies), représentent quant à elles entre 1 et 2 % des organismes dans l'ensemble des enquêtes musiques actuelles.

L'enquête Gemap révèle par ailleurs que 52,4 % des répondants sont totalement assujettis aux **impôts commerciaux**. C'est le cas de 59,5 % des 111 répondants de l'enquête élargie à 246 structures. Quoiqu'il en soit, de nombreuses entreprises apparaissent donc non assujetties, même si la sous-représentation du Prodiss dans les enquêtes musicales actuelles tendrait à majorer légèrement ce résultat.

### 1.3- Licences d'entrepreneurs

**Plus de 83 % des structures** répondantes à l'enquête Gemap possèdent plus d'une licence et **près de la moitié (45,9 %) sont titulaires des trois licences...** Outre l'impulsion des institutions ministérielles (qui inciteraient à la possession de plusieurs licences simultanément), on pourrait penser qu'il s'agit d'une première preuve de la multiactivité pour un nombre important d'entreprises. Les structures qui ne possèdent qu'une licence (moins de 10 %, soit 8 structures) deviennent des cas particuliers. Il s'agit par exemple des salles dénommées « garages » qui accueillent les spectacles sans en gérer l'organisation.

### 1.4- Conventions collectives

Il ressort de l'enquête Gemap que **82,9 % des structures déclarent appliquer une convention collective**. Une tendance qui montre que les entreprises sont entrées dans un processus de structuration économique et juridique. Les conventions collectives les plus représentées sont, respectivement, celle des entreprises artistiques et culturelles, puis celle de l'animation socio-culturelle et enfin celle des chansons/variétés/jazz/musiques actuelles. Ce résultat est le fruit de l'histoire, mais on ne peut toutefois pas en tirer de réelle conclusion, puisque les dynamiques à l'œuvre vont dans le sens d'un rapprochement entre secteurs publics, privés et tiers-secteur, les logiques spécifiques des musiques actuelles étant privilégiées par rapport à celles des répartitions traditionnelles public/privé à l'œuvre dans le champ du spectacle.

## 2- Une multiactivité omniprésente : A chaque projet, son entreprise

### 2.1- La diversification des entreprises

À travers les questions posées sur diverses activités, les données exploitées permettent de mettre en évidence que, derrière leur vocation officielle ou première, **les entreprises de spectacle vivant investies dans les musiques actuelles ont tendance à développer plusieurs activités simultanément** afin de mettre en œuvre leur projet. Ainsi, l'enquête Gemap montre que les structures proposent en moyenne 7 activités différentes. Seule 16 % des structures sont focalisées autour d'un nombre restreint d'activités. L'enquête élargie à 246 structures modère un peu ces résultats, même si les entreprises proposent ici en moyenne 5 activités.

## 2.2- Des variables qui influencent la diversification

Cette tendance à la multiactivité dépend toutefois de plusieurs paramètres. L'un d'entre eux est le chiffre d'affaires de la structure. Plus ce dernier est faible, et plus la structure semble opérer une diversification. Une tendance se fait donc jour, à savoir que **plus le chiffre d'affaires est important, et plus l'entreprise est spécialisée**. Toutefois, les entreprises les plus importantes peuvent aussi être amenées à se diversifier, même si le nombre d'activités proposées est moindre.

On constate d'autre part **que l'activité principale de l'entreprise a une influence sur la diversification** puisque, si seulement 29 % des exploitants de lieu se diversifient, c'est le cas de 42 % des diffuseurs. Plus globalement, on peut relever trois variables qui influencent la diversification en quantité et en qualité. Premièrement, « l'esthétique », c'est-à-dire l'importance des cultures musicales défendues, et de manière liée, l'appartenance à une organisation (par exemple la FAMDT et le collectage, ou la Fédurok et la notion de lieu de vie musicale). Ainsi, l'appartenance à une « niche » fait que le développement d'une culture musicale passe avant l'exercice d'un type de métier, ou d'une fonction spécifique. Deuxièmement l'inscription géographique et les services qui sont proposés par les entreprises de son champ territorial. Troisièmement, la réalité du champ concurrentiel peut amener certaines entreprises à se diversifier parce qu'elles ont atteint une taille critique dans une activité donnée. C'est par exemple le cas de producteurs de spectacle qui se lancent dans la production discographique ou la gestion d'une salle de spectacle.

## III- Les entreprises et l'emploi

**Introduction : une convergence globale des résultats entre emploi dans le spectacle et emploi au sein des entreprises de musiques actuelles impliquées dans le spectacle vivant.**

Alors que le taux de croissance des effectifs en personnel se chiffrait à moins de 1 % par an entre 1995 et 2001 pour l'ensemble de la population active, le nombre de personnes travaillant dans le secteur du spectacle (tout statuts confondus) explosait sur la même période (taux de croissance entre 6 et 9 % par an, chiffres Insee - enquête emploi). **Le phénomène d'augmentation du nombre d'actifs dans le champ du spectacle** se retrouve au sein des musiques actuelles. L'effectif de musiciens professionnels a ainsi été multiplié par 4 (de 5 000 à 20 000 personnes), depuis le milieu des années 80 (*Développement Culturel*, n°140, 2003).

Toutefois, **cette augmentation s'accompagne d'une précarisation**, comme le révèlent de nombreux indicateurs. Ainsi, le déséquilibre s'accroît entre offre et demande d'emploi. Alors qu'ils effectuaient en moyenne 611 heures dans l'année en 1995, les salariés du spectacle en effectuent 572 en 2001 (données DADS). Les enquêtes emploi de l'Insee montrent que dans ce secteur, alors que le nombre de CDD augmentait de 190 % entre 1990 et 1999, les CDI baissaient de 13 %. Une précarisation accrue qu'on retrouvera dans les enquêtes exposées qui couvrent les musiques actuelles.

Enfin, le profil sociodémographique des actifs du secteur du spectacle révèle que **l'emploi est très masculin et qu'il contient une proportion relativement élevée de jeunes**. Des caractéristiques qu'on retrouvera de manière encore plus accentuée au sein des entreprises de musiques actuelles.

## 1- A propos des emplois permanents dans les entreprises du spectacle vivant investies dans les musiques actuelles

**EFFECTIFS SALARIES** : A partir de l'enquête Gemap, on atteint le chiffre de **6,71 salariés en moyenne par structures**. L'écart type de la distribution est élevé car cette moyenne cache une relative hétérogénéité, les entreprises interrogées fluctuant entre 0 et 22 salariés permanents. Ainsi les entreprises qui déclarent comme activité principale la **production de spectacles** (8 structures) possèdent **en moyenne 2 salariés permanents** alors que celles qui se définissent avant tout comme **exploitants de lieux** font état, **en moyenne, de 8,3 salariés permanents** (38 structures).

### Question 64R3 – Effectif permanent des structures interrogées fin 2004 - Enquête Gemap

Nb de permanents dans l'équipe	Nb de structures	Part des structures (%)
<b>0</b>	5	6,1
<b>1 à 4</b>	28	32,7
1	8	9,8
2	8	9,8
3	6	7,3
4	6	7,3
<b>5 à 9</b>	29	35,4
<b>10 à 14</b>	13	15,9
<b>15 à 19</b>	5	6,1
<b>20 et plus</b>	2	2,4
<b>Total</b>	82	100

**Moyenne 6,71**

**Minimum 0**

**Maximum 22**

**Ecart-type 5,39**

**Non-réponses 3**

L'enquête élargie à 246 structures, qui offre un panel plus disparate (notamment moins axé sur les lieux) comptabilise une moyenne de **4,98 emplois permanents par structure**, avec là aussi un écart-type très important. Le nombre d'emploi s'échelonne entre 0 et 30 salariés par structure. Dans ce panel, 5 % des structures n'ont pas de salariés permanents (12 structures sur 240 répondantes). Le **CNV** comptabilise quant à lui **5,73 permanents en moyenne** au sein des entreprises de spectacle vivant ayant bénéficié de ses aides. L'effectif moyen des 35 salles aidées par le CNV en 2004 est de 8,54 permanents (7,57 ETP).

**EQUIVALENTS TEMPS PLEIN** : Il peut paraître important de comparer les effectifs aux équivalents temps plein. Ils représentent, selon l'enquête Gemap, 4,91 personnes. On peut donc en déduire que les salariés sont, en moyenne, employés à 0,73 ETP soit trois quart-temps. Un argument qui tendrait à confirmer une certaine précarité du secteur.

**PART DES CDI** : Les **équipes permanentes sont majoritairement en CDI (78 %)** d'après l'enquête Gemap. Quelle que soit leur spécialisation dans le domaine du spectacle vivant, plus de 60 % des structures ont engagé au moins trois quarts de leurs salariés sous forme de CDI. Sur les 80 structures interrogées possédant des salariés, seules 5 n'ont pas proposé de CDI. Mais là encore, ces tendances en faveur des salariés doivent être relativisées.

**EMPLOIS AIDES** : En effet, **le contrat à durée indéterminé reste en quelque sorte suspendu à la solvabilité de l'entreprise** puisque, à partir des chiffres de cette enquête, on peut voir que **40 % des postes existent sous forme d'emplois aidés (un taux qu'on retrouve dans l'enquête qui prend en compte 246 structures)**.

Certaines structures font même perdurer 100 % de leurs emplois sous condition d'aide. 21 % des entreprises n'ont aucun emploi aidé mais 41,6 % ont au moins la moitié de leurs salariés permanents sur des postes aidés, selon les données de l'enquête Gemap.

**CADRES** : En moyenne, les cadres représentent 23 % des salariés permanents, ce pourcentage assez élevé s'explique notamment par la petitesse des équipes.

**AGES** : Dans le secteur des musiques actuelles, **37 % des salariés permanents des entreprises sondées ont moins de 30 ans et 11 % ont plus de 50 ans** (données Gemap). Ceci montre que ce secteur d'activité est plutôt jeune. Seules 6,5 % des entreprises ont plus d'une moitié de salariés ayant dépassé les 50 ans.

Si on compare ces chiffres à l'ensemble des salariés des entreprises du spectacle (à partir des données DADS 2001 - Insee première n°978, juillet 2004), on constate que, quelles que soient les tranches d'âge, les personnes travaillant dans le secteur des **musiques actuelles sont proportionnellement moins âgées**. Les **moins de 30 ans représentent en effet 31 % de l'ensemble des salariés de l'ensemble du spectacle** et les plus de 50 ans 12 %<sup>7</sup>. Un phénomène d'autant plus remarquable que les salariés du spectacle sont déjà, en moyenne plus jeune que l'ensemble des salariés

**HOMMES/FEMMES** : À partir de l'enquête Gemap, on s'aperçoit que, en termes de répartition par sexe, **les hommes sont majoritaires au sein des entreprises du secteur (57,4 %)**. L'écart-type est assez faible (il y a peu de variations en fonction des entreprises) et, dans la situation la plus fréquente, les équipes permanentes des structures contiennent entre 50 et 75 % d'hommes. **La part des femmes salariées dans les musiques actuelles (42,6 %) est légèrement moindre que celles des femmes actives dans le champ du spectacle vivant en général (43,6 % - chiffres DADS 2001)**.

D'autre part, plusieurs variables mettent en évidence que les emplois des femmes sont moins « favorables » que ceux des hommes. Ainsi, **59,8 % des emplois temps plein sont ceux d'hommes et la part des hommes chez les cadres est de 76,7 %**. Ces tendances peuvent s'expliquer en partie par un effet de structure puisque **les femmes sont plus nombreuses chez les moins de 30 ans** que dans l'ensemble des effectifs (48,1 % contre 42,6 % pour l'ensemble des effectifs).

---

[7] Cette tendance étant encore renforcée par le fait que le chiffre DADS intègre tous les CDD y compris les intermittents (plus jeunes que les autres types d'emplois salariés) et qu'il date de 2001 (comparé au chiffres Gemap de 2004). Or, par un effet historique ponctuel - la professionnalisation du secteur des musiques actuelles dans les années 90 - les équipes des structures de musiques actuelles ont tendance à vieillir en moyenne (comme le montre par exemple dans le cas de la Fédurok les enquêtes « Tour de France »).



## 2- Intermittents

À partir des données de la Caisse Congés Spectacles, on peut comptabiliser 26 041 intermittents musiciens en 2000. Ce sont des interprètes de musiques actuelles à 71 % soit 18 489, et 14 015 sont indemnisés (Coulangeon, 2004). Sachant que les intermittents artistes sont, au total et quelle que soit la discipline, 58 777 (source Menger, 2005), on peut dire que **les musiciens interprètes de musiques actuelles représentent 31,5 % de l'ensemble des intermittents artistes** pour l'année 2000. Leur part au sein des intermittents est croissante. De la même manière, **les musiciens interprètes de musiques actuelles représentent 33 % des intermittents artistes indemnisés**. À comparer à ces chiffres d'artistes, les cadres, techniciens et ouvriers du spectacle sont, dans leur globalité, 51 671 en 2000, soit un peu moins nombreux que les intermittents artistes.

Comme le révèlent les données de la Caisse des Congés Spectacles exploitées par le Cesta, le secteur du spectacle vivant représente une part croissance du volume d'activité des intermittents musiciens (de 50 % en 1996 à plus de 76 % en 2000). L'audiovisuel représente à peine 10 % alors que l'animation et les employeurs occasionnels totalisent près de 15 % des heures travaillées. Il faut dire à ce propos, que, si l'on reporte le nombre d'intermittents actifs au Guso à celui de l'ensemble des intermittents repérés par l'Unedic, on constate que **près de 45 % d'entre eux ont été employé dans le cadre du Guso**. Les cachets à destination des chanteurs et des musiciens représentent d'ailleurs 78 % des cachets émis par le Guso (rapport 2004).

Les musiciens sont les intermittents, qui en moyenne travaillent le moins à Paris. Une tendance qui s'explique par leur forte implication dans le spectacle vivant (près de 70 % des heures travaillées). On le sait en effet, les entreprises du secteur audiovisuel sont davantage concentrées en Ile de France que celles du spectacle vivant, qui participent davantage au maillage du territoire hexagonal.

L'évolution de l'emploi intermittent suit celle de l'emploi salarié en général dans le secteur du spectacle. La tendance est ainsi à une **augmentation** du nombre de contrats ainsi que **des effectifs**, même si le nombre de jours travaillés ne suit pas la même croissance (**le nombre de personne augmente 1,67 fois plus vite que le nombre de jours travaillés entre 1987 et 2000** - Source, Menger 2004). La durée des contrats est donc en forte baisse, ce qui amène à une multiplication des employeurs aussi bien dans le champ du spectacle qu'à l'extérieur (un phénomène toutefois plus important chez les artistes que chez les techniciens).

Pour mesurer le travail intermittent au sein des structures de musiques actuelles, on s'est basé sur deux indicateurs. L'effectif d'intermittents employés et le nombre de jours travaillés. À partir de l'enquête Gemap, on constate que **l'effectif moyen d'artistes rémunérés par structure s'élève à 51 alors que celui des techniciens s'élève à 25** (l'enquête auprès de 246 structures révèle les mêmes tendances, puisque le nombre d'artiste moyen est de 55 et le nombre de technicien 21). Dans l'enquête Gemap, **les artistes représentent ainsi 67,1 % des effectifs intermittents employés mais seulement 44,3 % des jours travaillés**. On retrouve donc des tendances en vigueur dans le spectacle vivant en général : une **supériorité des effectifs d'artistes sur les techniciens en même temps qu'une durée de travail plus importante par structure dans la technique que dans l'artistique**.

Année 2004	Artistes	Techniciens	Part artiste	Part technique	Artiste/ technique
Nb de jours travaillés	143	180	44,3 %	55,7 %	0,79
Nb d'intermittents rémunérés	51	25	67,1 %	32,9 %	2,04

On doit rappeler toutefois que **ces moyennes cachent de grandes disparités**. D'abord en termes d'intensité de l'activité, ensuite en termes de spécialisation. Outre le nombre de dates produites en effet, on peut penser par exemple, qu'un petit producteur de spectacle travaillera avec un volant d'artistes plus faible qu'un lieu.

On doit aussi constater que, en résonance avec la multiplication des entreprises qui possèdent plusieurs licences, **la très grande majorité des entreprises interrogées, quelles que soient leurs spécialisations, emploient des intermittents**. Seulement 4 % des entreprises interrogées lors de l'enquête GEMAP n'ont pas employé de techniciens intermittents, et seules 5 % d'entre elles n'ont pas employé d'artistes.

	Artistes		Techniciens	
	Nb de jours travaillés	Effectif global d'intermittents par structure	Nb de jours travaillés	Effectif global d'intermittents par structure
<b>Moins de 20</b>	31,4 %	41,1 %	28,4 %	67,6 %
<b>De 20 à 49</b>	27,1 %	24,7 %	20,9 %	18,3 %
<b>De 50 à 99</b>	18,6 %	21,9 %	19,4 %	9,9 %
<b>100 et plus</b>	22,9 %	12,3 %	31,3 %	4,2 %
<b>Total</b>	100 %	100 %	100 %	100 %

Enquête Gemap (sur 85 entreprises)

D'autre part, en comparant ces chiffres avec ceux du Guso (qui concerne les entreprises en dehors du secteur du spectacle employant des intermittents), on s'aperçoit qu'une des caractéristiques des entreprises du secteur est (outre un appel plus fréquent à l'intermittence), d'employer une part plus importante de techniciens que les entreprises hors spectacle ou occasionnelles. Cela s'explique par la taille des spectacles - en nombre d'entrées moyennes - ainsi que par des exigences techniques, en terme d'attente, plus importantes.

### 3- Bénévoles

Puisque les structures associatives représentent plus de 85 % de l'effectif d'entreprise dans le spectacle vivant lié aux musiques actuelles, on peut se demander quel est le rapport au bénévolat.

**En moyenne, les structures associatives ont fait appel à 23 bénévoles au cours de l'année 2004**, mais l'écart type de la population enquêtée est deux fois supérieur à la moyenne, ce qui révèle de très grandes différences entre les structures.

**80 % des associations enquêtées ont collaboré avec au moins un bénévole** au cours de l'année. L'usage du bénévolat (hors dirigeant associatif) est très contrasté, entre la nullité et, pour **10 % des entreprises, plus de 100 bénévoles**. Il semble que la vocation première des structures joue ici un rôle, puisque seuls 50 % des producteurs-tourneurs associatifs y font appel alors que c'est le cas de plus de 75 % des exploitants de lieu.

On peut dire aussi qu'il y a **54 % d'hommes chez les bénévoles, les femmes y étant donc mieux représentées que chez les salariés permanents des équipes** (57 % d'hommes).

## Bibliographie

- AMAR Michel, KOUBI Malik, « Les entreprises du spectacle de 1995 à 2001 : emploi, salaires et gestion de la main-d'œuvre », *Insee première*, n° 978 juillet 2004
- Conseil Economique et Social, *Evénements culturels et développement local*, Paris, Les Editions des Journaux Officiels, 1998
- CNPS, « Emploi et Spectacle : synthèses des travaux de la commission permanente sur l'emploi du Conseil national des professions du spectacle, 2003-2004 », Les Notes de l'Observatoire de l'Emploi Culturel, hors série, n°33, septembre 2004.
- CNV, *Rapport d'activité 2004*, Paris, CNV, 2005
- CNV, « Des lieux pour les musiques actuelles : construire, réhabiliter ». Guide méthodologique et éléments du cahier des charges à l'intention des maîtres d'ouvrage, Paris, CNV, 2005
- COULANGEON Philippe, « Les musiciens interprètes », *Développement Culturel*, n°140, juin 2003
- CPNEFSV, *Projet d'harmonisation des nomenclatures d'emploi en usage dans le spectacle vivant*, document de synthèse, Paris, Publication CPNEFSV, 2000
- DONNAT Olivier, *Les pratiques culturelles des Français, enquête DEP 1997*, Paris, La Documentation Française, 1998
- DUBOIS Vincent, *La politique culturelle. Construction d'une nouvelle catégorie d'intervention publique*, Paris, Belin, 1998
- « Eléments pour la connaissance de l'emploi dans le spectacle », *Développement Culturel*, n°145, septembre 2004
- GUSO, *Bilan 2004*, Paris, Guso, 2005
- MENGER Pierre-Michel, *Portrait de l'artiste en travailleur. Métamorphoses du capitalisme*, Paris, Seuil, 2002
- MENGER Pierre-Michel, *Les intermittents du spectacle. Sociologie d'une exception*, Paris, Editions de l'EHESS, 2005
- MINISTERE DU TRAVAIL ET DES AFFAIRES SOCIALES, PROSPECTIVE FORMATION EMPLOI, *Le Spectacle Vivant*, Paris, La Documentation Française, 1997
- OPALE, *Consolidation des NSEJ dans les réseaux musiques actuelles, rapport Final*, Paris, Opale, 2003
- TEILLET Philippe, « Eléments pour une histoire des politiques publiques en faveur des "musiques amplifiées" », in POIRRIER Philippe (dir.), *Les Collectivités locales et la culture. Les formes de l'institutionnalisation, XIXe-XXe siècles*, Paris, La Documentation Française, 2002, p. 361-393
- TOUCHE Marc, « Les lieux de répétition des musiques amplifiées », *Les Annales de la Recherche Urbaine*, n°70, mars 1996

## Enquêtes internes des organisations du Gemap

- FAMDT, *Consolidation et formation des emplois jeunes. Professionnalisation des activités. Rapport final*, Parthenay, 2003
- Fédurok, *Bilan de l'enquête « Tour de France »*, Nantes, Fédurok, 2004
- Fnejma, *Enquête sur les écoles adhérentes du réseau, activité 2004*, Nîmes, Fnejma, 2005
- FSJ/MI, *Etude sur l'emploi dans les scènes adhérentes de la FSJ. Données portant sur l'année civile 2004*, Tours, FSJ/MI, 2005
- Technopol, *Enquêtes sur les festivals, les disquaires, les labels liés aux musiques électroniques, activité 2004*, Paris, Technopol, 2005
- Zone Franche, *Enquête sur les festivals des adhérents Zone Franche, activité 2004*, Saint Denis, Zone Franche, 2005